



## Grossesse et maladies infectieuses

# Une professeure en pratique sage-femme de l'UQTR siège à un comité consultatif pancanadien

Tout au long de l'année, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) émet différents avis, recommandations et renseignements d'actualité à propos de la santé des femmes et de leurs nouveau-nés. Ces informations et lignes directrices, reconnues ici et à l'échelle internationale, constituent des guides et des outils précieux à la fois pour les professionnels de la santé, les administrateurs, les décideurs politiques, les chercheurs, les médias et le grand public. Pour mener à bien cette mission, la SOGC a notamment créé des comités permanents qui se penchent sur différents aspects de la santé des femmes et de leurs bébés. L'un de ces comités s'intéresse tout particulièrement aux maladies infectieuses, en lien avec la grossesse. Depuis 2004, ce comité interdisciplinaire s'est adjoint la présence d'une sage-femme en la personne de Mme Caroline Paquet, professeure en pratique sage-femme à l'UQTR.

« C'est la première fois qu'une sage-femme siège à ce comité, en compagnie d'autres professionnels de la santé périnatale tels que des médecins et infirmières, rapporte Mme Paquet. Les membres du comité doivent, entre autres, donner



Mme Caroline Paquet, professeure en pratique sage-femme et membre du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille de l'UQTR.



leur avis expert sur la prévention, le dépistage et le traitement des maladies infectieuses chez la femme enceinte. Pour émettre ses directives, le comité effectue une recension des études scientifiques, en évaluant leur pertinence et leur profondeur, et tient compte des progrès technologiques. Ce travail bénévole se fait en équipe. Les membres du comité, répartis sur le territoire canadien, se réunissent tous les deux mois par téléconférence et se voient une fois l'an en personne, lors de l'assemblée générale de la Société. »

Mme Paquet a été appelée à siéger au comité des maladies infectieuses de la SOGC grâce, notamment, à sa formation et à ses connaissances en épidémiologie. Elle fait d'ailleurs figure de pionnière parmi les sages-femmes du pays quant à ses activités de recherche. Après avoir obtenu un baccalauréat en sciences de la santé sage-femme en Ontario en 1999, elle a pratiqué dans cette province avant de revenir au Québec, au moment de la légalisation de sa profession. Elle a ensuite complété une maîtrise en santé communautaire, s'intéressant tout particulièrement à l'herpès génital

pendant la grossesse. Embauchée comme professeure à l'UQTR, en 2003, elle poursuit maintenant des études doctorales en santé publique, dans le domaine de l'organisation des services en périnatalité.

### Améliorer la santé des femmes

Le comité des maladies infectieuses de la SOGC publie régulièrement des directives cliniques (voir encadré). « Nous sommes aussi souvent appelés à traiter des questions d'actualité, note la professeure Paquet. Je pense, par exemple, aux cas récents de grippe H1N1 ou de listériose survenus en cours de grossesse. Lorsque de tels événements se produisent, notre comité doit émettre rapidement des directives actualisées à propos de ces maladies, en lien avec la femme enceinte et son enfant à naître, afin de bien renseigner la population et les professionnels de la santé. »

Les directives émises par le comité des maladies infectieuses font état des plus récents progrès cliniques et scientifiques et comportent des recommandations permettant aux professionnels accoucheurs d'adopter une pratique optimale des soins et de mieux infor-

mer les femmes enceintes et leur famille.

« Les sages-femmes doivent bien connaître l'impact potentiel des maladies infectieuses sur la grossesse, de dire Mme Paquet. Dans son travail, la sage-femme

identifie les femmes à risque et, au besoin, propose les tests de dépistage appropriés. Le rappel des mesures préventives de base, telles que le lavage des mains ou les précautions alimentaires, fait également partie de la pratique des sages-femmes, axée sur la prévention et la promotion de la santé. »

La participation de Mme Paquet au comité des maladies infectieuses de la SOGC lui permet de contribuer à la santé des femmes et de leurs nouveau-nés, en apportant l'éclairage particulier de la pratique sage-femme. Son implication concourt également au rayonnement de sa profession à travers le pays. « J'espère pouvoir poursuivre encore longtemps dans cette voie. Je crois que les sages-femmes gagnent beaucoup à acquérir des connaissances en recherche afin d'être partie prenante des décisions en périnatalité. La collaboration interdisciplinaire favorise sans aucun doute d'importants avancements dans le domaine de la santé », souligne la professeure.

### Informers les praticiens grâce aux directives cliniques

Pour guider les professionnels accoucheurs dans leurs interventions, le comité des maladies infectieuses de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada émet régulièrement des directives cliniques. Voici quelques exemples de sujets traités dans ces recommandations :

- Prise en charge des patientes et nouveau-nés en cas de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS)
- Immunisation pendant la grossesse
- Herpès génital : aspects gynécologiques
- Consensus sur le virus du papillome humain
- Dépistage du VIH au cours de la grossesse
- Prévention de l'infection néonatale à streptocoques
- Infection au parvovirus en cours de grossesse
- Voie d'accouchement pour les femmes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine
- Soins de santé en reproduction pour les femmes vivant avec l'hépatite C

